



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le **13 MARS 2023**

ID : 087-218717800-20230308-2023003-DE

2023-003

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**

Le 8 mars

Nombre

de Conseillers :

en exercice -23-

présents 17

votants 22

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} mars 2023

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme ROCHETEAU, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DELOS, M. BÉNARD.

ABSENTS : M. LAUSERIE, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. HAU, M. FIKRI, Mme DOUSSAINT

Pouvoirs : M. LAUSERIE donne pouvoir à M. CHARVILLAT, Mme LACOUR donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. HAU donne pouvoir à M. PREUILH, M. FIKRI donne pouvoir à M. BERGERON.

Monsieur Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

**VERSEMENT DE SUBVENTION – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
ACTIVITÉ DE NATATION**

Madame le Maire rappelle que chaque année les enseignants de l'école élémentaire organisent des séances de natation à la piscine de Saint Léonard de Noblat.

Pour cette année scolaire, Madame le Maire propose de verser à la section sportive scolaire de l'école élémentaire Jean Gagnant, une subvention de 2040 € qui couvre les séances de natation ainsi que le transport en bus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **DÉCIDE de verser une subvention de 2040 € à la section sportive de l'école élémentaire Jean Gagnant pour l'organisation de séances de natation à la piscine de Saint-Léonard de Noblat.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

Pour Copie conforme

Le Maire,

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 09/03/2023
Qualité : MAIRE